

Communiqué de presse

Projet de loi n° 23

La FSE et la CSQ lancent une campagne pour interpellier le premier ministre

Québec, le 23 octobre 2023. – La Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) et la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) lancent une campagne publicitaire demandant au premier ministre François Legault d'écouter les nombreux acteurs du milieu de l'éducation qui lui demandent de revoir le très idéologique projet de loi n° 23, puisque ce dernier ne répond à aucun besoin du personnel de l'éducation.

Une publicité de 30 secondes sera diffusée pour trois semaines à compter du 23 octobre dans toutes les régions du Québec.

Une réforme qui conduit le Québec dans la mauvaise direction

« On interpelle aujourd'hui le premier ministre pour qu'il passe de la parole aux actes! Il a récemment fait acte de contrition en affirmant qu'il devrait dorénavant être davantage à l'écoute de la population. Les enseignants ne parviennent pas à trouver comment ce projet de loi viendra améliorer leur quotidien et encore moins la réussite de leurs élèves. C'est plutôt le contraire qui se produira dans sa mouture actuelle! La réforme Drainville vient retirer au personnel enseignant une partie de son autonomie professionnelle et augmentera la pression pour atteindre les statistiques, sans toutefois ajouter des ressources, en plus de permettre qu'on lui impose des formations déconnectées. On demande au premier ministre d'entendre le cri du cœur des profs et celui de tous les acteurs du milieu de l'éducation qui dénoncent le projet de loi 23 et ses effets dommageables. Il est encore temps de le retravailler en profondeur et d'en enlever les nombreux irritants », a déclaré Josée Scalabrini, présidente de la FSE-CSQ.

« En pleine pénurie de personnel, alors que nous peinons à nous relever des effets néfastes de la pandémie, le monde de l'éducation a été fortement secoué par le dépôt du projet de loi n° 23 qui n'apporte pas de solutions aux défis auxquels le réseau scolaire est confronté. On comprend que la gouvernance, la mainmise sur

le réseau et l'abolition d'organismes indépendants assurant un contre-pouvoir, comme le Conseil supérieur de l'éducation, sont des éléments importants pour le gouvernement. On l'invite cependant à prendre le pouls des préoccupations dans le réseau et à travailler avec nous pour apporter des solutions aux véritables problèmes rencontrés sur le terrain », a fait savoir Éric Gingras, président de la CSQ.

Cheminement du projet de loi n° 23

Depuis le 28 septembre, la Commission de la culture et de l'éducation procède à l'étude détaillée du projet de loi n° 23 à l'Assemblée nationale. Les articles portant sur la mise en place de l'Institut national d'excellence en éducation (INEÉ), l'enseignement à distance et la formation continue du personnel enseignant devraient être étudiés dans les prochains jours, sinon les prochaines semaines. Jusqu'à maintenant, plusieurs intervenants, dont les organisations syndicales, déplorent le peu d'écoute des députés de la partie gouvernementale quant aux demandes des acteurs du milieu de l'éducation.

Profils

La Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) regroupe 34 syndicats représentant plus de 87 000 enseignantes et enseignants de centres de services scolaires et de commissions scolaires de partout au Québec. Elle compte parmi ses membres du personnel enseignant de tous les secteurs : préscolaire, primaire, secondaire, formation professionnelle et formation générale des adultes. Elle est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

La CSQ représente près de 215 000 membres, dont environ 125 000 font partie du personnel de l'éducation. La CSQ compte 11 fédérations qui regroupent quelque 240 syndicats affiliés; s'ajoute également l'AREQ, l'association qui représente les retraitées et retraités de la CSQ. La CSQ est également présente dans les secteurs de la santé et des services sociaux, des services éducatifs à la petite enfance, du municipal, des loisirs, de la culture, du communautaire et des communications.

Source

Sylvie Lemieux, attachée de presse de la FSE-CSQ
418 563-7193
lemieux.sylvie@fse.lacsq.org

Maude Messier, attachée de presse de la CSQ
514 213-0770
messier.maude@lacsq.org